Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 38 (1912)

Heft: 10

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

38me Année. 25 mai 1912. N° 10.

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES — PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

RÉDACTION : Lausanne, 2, rue du Valentin : Dr H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE : *Le Chemin de fer électrique et à crémaillère Blonay-les Pléiades sur Vevey* (suite), par V. Ryncki, ingénieur. — Concours pour l'élaboration des plans de construction d'un Museum d'histoire naturelle, à Genève : rapport du jury (suite et fin).— Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes : séance ordinaire du 9 février. — Société suisse des ingénieurs et architectes. — *Bibliographie.*

Cie des Chemins de fer électriques veveysans.

Le Chemin de fer électrique et à crémaillère Blonay-les Pléiades sur Vevey.

par V. RYNCKI, ingénieur,
Directeur de la Cie des Chemins de fer électriques veveysans.

(Suite[1]).

Superstructure.

La voie d'un mètre d'écartement entre les boudins intérieurs des rails est posée sur une couche de ballast de 0 m. 30 d'épaisseur et de 2 m. 40 de largeur au niveau de la traverse. Un matelas de gros cailloux a été posé sous cette couche de ballast sur les remblais et dans les tranchées. Des drains formés avec les plus grandes pierres ramènent de distance en distance les eaux de la plate-forme dans les fossés des tranchées.

La voie de roulement est constituée par un rail Vignole du poids de 20,6 kg. par mètre courant et de 100 mm. de hauteur posé sur traverses métalliques distantes entre elles de 1 m. d'axe en axe et de 0 m. 50 au joint. Au milieu de la voie est fixée par longueur normale de 3 m. 50 la crémaillère du type Strub, correspondant à des rails porteurs de 10 m. 50 de longueur théorique (fig. 6).

Les rails de la voie sont reliés entre eux avec joints en porte à faux par une éclisse cornière à 4 trous avec boulons de serrage. Cette éclisse mécanique recouvre elle-même une éclisse électrique constituée par une connexion en cuivre de 72 mm² de section, terminée à chaque extrémité par une tête en cuivre forcée au moyen d'une presse

[1] Voir N° du 25 avril 1912, page 89.

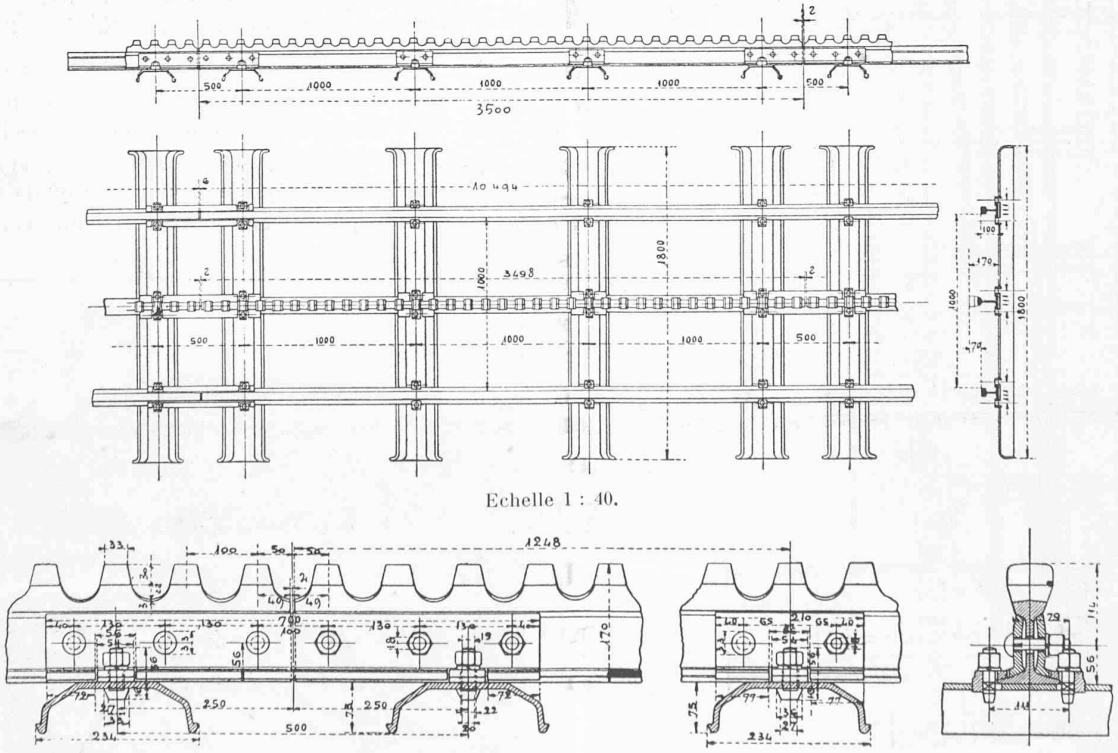

Echelle 1 : 40.

Echelle 1 : 10.

Fig. 6. — Crémaillère Strub de 170 mm. de hauteur.